

CTE DE CNES DU HAUT-LANGUEDOC
5 rue de l'Artisanat - 81230 LACAUNE

**Délibération relative à Restitution des locaux de la Maison de santé de Viane mis à disposition
du GIP Ma Santé Ma Région**

Séance du 01 juillet 2026
Délibération n°D_2026_101

Nombre de conseillers

En exercice : 36

Présents : 25

Absents :

- dont suppléés : 0
- dont représentés : 9

Votants : 34

- dont « pour » : 34
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

Le 01 juillet 2026 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Languedoc, convoqué le 25 juin 2026, s'est réuni sous la présidence de Robert BOUSQUET à Lacaune.

Présents : Max ALLIES, Véronique ARMENGAUD, Pierre BAILLY, Alain BARTHES, Alexis BENAMAR, Annette BOIX, Marie-Hélène BONNET, Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSE, Jean-Claude BRU, Alain CABROL, Francis CROS, Aurélie DELESALLE, Sylvie EVRAD, Jacques FABRE, Jacqueline GRANIER, Antoine PROENCA, Gorette RAYNAUD, Jim RONEZ, Marie-Claude STAVROPOULOS, Armelle VIALA, Daniel VIDAL, Vincent VIDAL, Laurence VIGNAU, Guy VILLNEUVE

Représentés : Jacques ARMESTO représenté par Annette BOIX, Jérôme BOUSQUET représenté par Jean-Claude BRU, Marie CASARES représentée par Daniel VIDAL, Pascal COUSTURIER représenté par Armelle VIALA, Pierre ESCANDE représenté par Antoine PROENCA, Michel FARENC représenté par Marie-José BROUSSE, Pierre MOURET représenté par Alain BARTHES, Francis REMIOT représenté par Marie-Hélène BONNET, Myriam YEDDOU représentée par Robert BOUSQUET

Excusés : André CABROL, Sylvie SOLOMIAC

Secrétaire de séance : Marie-Claude STAVROPOULOS

**Objet : Restitution des locaux de la Maison de santé de Viane mis à disposition du GIP Ma
Santé Ma Région**

En vue de l'installation en exercice libéral du Docteur Rayssiguier au sein des locaux de la maison de santé de Viane, il est proposé au Conseil Communautaire de solliciter auprès du GIP Ma Santé Ma Région, la restitution des locaux de la maison de santé de Viane, actuellement

Date de transmission de l'acte: 02/07/2026

Date de reception de l'AR: 02/07/2026

081-200066553-D_2026_101-DE

A C E D I

mis à sa disposition, conformément à la convention et à l'avenant annexés à la présente délibération.

Il s'agira de faire évoluer le centre de santé Ma Santé Ma Région multi-sites Lacaune – Viane en un centre de santé Ma Santé Ma Région mono-site à Lacaune.

Il est ainsi proposé aux membres du Conseil communautaire :

- D'autoriser Monsieur Le Président à signer, après validation des instances du GIP Ma Santé Ma Région, un avenant à la convention de mise à disposition des locaux prévoyant la restitution des locaux de la maison de santé de Viane, ainsi que toutes pièces afférentes à cette opération.

Entendu le rapport du Président,

Le Conseil communautaire,

DECIDE

A l'unanimité des membres présents

- D'autoriser Monsieur Le Président à signer, après validation des instances du GIP Ma Santé Ma Région, un avenant à la convention de mise à disposition des locaux prévoyant la restitution des locaux de la maison de santé de Viane, ainsi que toutes pièces afférentes à cette opération.

Pour copie certifiée conforme

Le Secrétaire de séance – Marie-Claude STAVROPOULOS

Le Président – Robert BOUSQUET



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le **02 / 07 / 20 26**
et publié ou notifié
le **02 / 07 / 20 26**

Date de transmission de l'acte: 02/07/2026

Date de réception de l'AR: 02/07/2026

081-200066553-D_2026_101-DE

A G E N T